

établie, au sein des associations coopératives, d'un vote par membre. La représentante a signalé des exceptions à cette règle à la page 2 du bill et elle a parlé du vote par procuration. Le comité devra élucider ces questions.

En général, toutefois, monsieur l'Orateur, je pense que les objectifs du bill sont bons, et nous les appuierons. J'espère cependant que le ministre appliquera cette mesure avec prudence.

**M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur l'Orateur, je voudrais féliciter le ministre d'avoir présenté ce projet de loi sur les coopératives; il s'agit d'une autre mesure importante destinée à faire bénéficier les Canadiens de la justice sociale et du pouvoir économique aux Canadiens. Au cours de la 27<sup>e</sup> législature, j'ai fait partie du comité mixte de la Chambre et du Sénat sur les prix à la consommation dont le ministre était à l'époque le coprésident.

**M. Bell:** Il n'y était jamais. Le sénateur Croll a fait tout le travail.

**M. McGrath:** Le ministre s'en est simplement attribué le mérite.

**M. Allmand:** Un député a dit que le ministre n'était pas là. Je tiens à bien préciser à la Chambre que le député qui était coprésident du comité avec le sénateur Croll était là matin, midi et soir et travaillait assidûment.

**M. Baldwin:** Combien de soirées?

**M. Allmand:** ...avec le comité pour aboutir à ce que je tiens pour l'un des meilleurs rapports qu'ait présenté un comité parlementaire. Au cours des séances du comité, plusieurs groupes de consommateurs du Canada ont réclamé une loi pour aider les coopératives. C'est, je crois, d'une des principales recommandations comprises dans le rapport du comité, qu'est né le bill.

Depuis l'époque où j'étais étudiant à l'université St-François-Xavier d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, je suis partisan enthousiaste du mouvement coopératif. J'ai remarqué que l'honorable collègue qui m'a précédé a parlé de cette université. A Antigonish, j'ai eu la chance de pouvoir suivre les travaux de Coady, de MacDonald, de Boyle et de Laidlaw et de bien d'autres qui œuvraient parmi les pêcheurs, les mineurs et les fermiers de la Nouvelle-Écosse, leur enseignant, dans les termes de M<sup>sr</sup> Coady, les moyens de devenir «maîtres de leur propre destin» grâce aux activités du mouvement coopératif. Comme l'a signalé l'orateur précédent, à l'Institut international Coady d'Antigonish, on initie des gens de tous les pays du monde au mouvement coopératif. J'ai eu une expérience saisissante à m'y rendre il y a deux semaines.

• (8.30 p.m.)

**Une voix:** La Nouvelle-Écosse est toujours magnifique.

**M. Allmand:** J'en conviens avec le député. Je m'y trouvais avec le comité de la Constitution, et à ce moment j'ai eu l'occasion d'examiner le travail de l'Institut international Coady. J'ai été transporté en voyant qu'un mouvement lancé par la population de la Nouvelle-

Écosse pour aider d'autres populations s'était répandu aux quatre coins du monde.

Puis-je également dire qu'il y a quatre ans j'ai eu l'occasion d'être mêlé à un programme d'étude en Inde. Nous y avons visité une petite ville où l'on avait décidé de montrer à un groupe d'étudiants de toutes les parties du monde un film sur le mouvement coopératif. Le film qu'ils ont projeté dans cette petite ville avait été tourné à Antigonish en Nouvelle-Écosse. Le film avait été utilisé dans ce projet de village en Inde pour enseigner à la population comment acquérir le pouvoir économique pour elle-même par l'entremise du mouvement coopératif.

Je crois que les pionniers de Rochdale, et ceux du mouvement d'Antigonish que mon préopinant a mentionnés, ainsi que ceux de la Scandinavie et de plusieurs autres parties du monde, ont prouvé que par l'entremise des coopératives, la population peut, dans une grande mesure, être maîtresse de son propre destin. Elle peut agir plus directement sur ses circonstances économiques grâce à son influence sur la production, la commercialisation, les placements et les épargnes.

Les coopératives ont été extrêmement efficaces pour briser les monopoles et maintenir l'opposition honnête, pour employer le langage du football. Elles n'ont pas toujours besoin de corriger les injustices. Simplement en se trouvant là, elles maintiennent francs ceux avec qui elles travaillent et elles conservent le marché honnête. Les coopératives au Canada et ailleurs ont réussi dans le domaine de la production. C'est particulièrement vrai pour les agriculteurs, les pêcheurs, les exploitants de vergers et autres qui sont engagés dans des catégories de base de production. Ils ont réussi extrêmement bien dans le domaine de la consommation, dans ma circonscription même à Montréal. Là, plusieurs gens à revenu modique organisent des coopératives de consommation dans une tentative pour surmonter l'augmentation croissante des prix des denrées de consommation. Je les ai personnellement encouragés à poursuivre leur tâche bien qu'il soit difficile à l'heure actuelle d'organiser et d'assurer la cohésion de coopératives.

J'ai également été impressionné des tentatives faites au long des années dans le domaine du logement en coopérative. Il faut à nouveau se reporter aux exemples qu'offre la Nouvelle-Écosse où on a pu voir les réussites en ce domaine. Les caisses de crédit sont un autre type d'entreprise en coopérative. Les caisses populaires du Québec ont aussi beaucoup contribué à aider les gens à cet égard.

Dans l'ensemble, monsieur l'Orateur, cette mesure législative est excellente et le mouvement coopératif l'exigeait. Nombre de ses détails seront examinés en comité mais, en principe, les bases de cette mesure sont saines. Je ne parlerai pas trop longtemps mais je souhaite simplement faire part de ma satisfaction de voir ce bill à l'étude ici car j'ai travaillé quelques mois avec le comité conjoint des prix à la consommation en 1966 et 1967 et j'ai attendu la présentation de ce bill dont je félicite maintenant le ministre.

**M. John Burton (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer aujourd'hui au débat sur